Image not found or type unknown

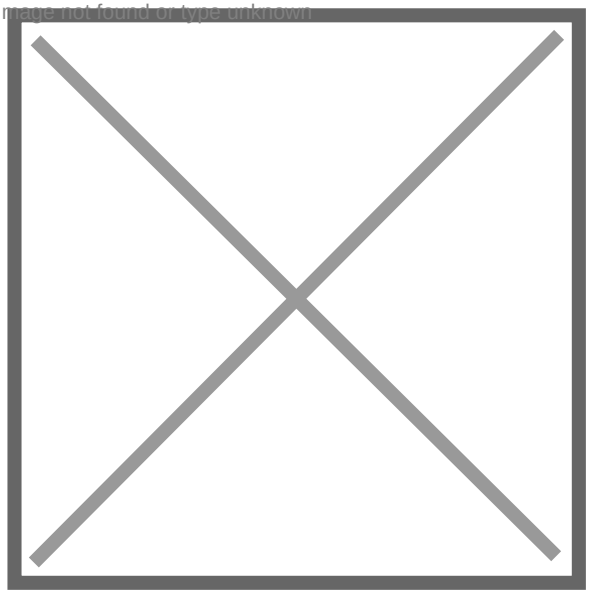

Garde exclusive de mon fils

Par **roxane13**, le **19/10/2009** à **22:03**

Bonjour,

Je souhaite faire une demande de garde exclusive et d'autorité parentale de mon fils de 4 ans. Il y a déjà eu un jugement et on s'était mis d'accord pour qu'il le garde un week end sur deux mais son père habite dans une chambre de 12 m², il a une addiction aux médicaments (stylnox) et totalement irresponsable.
Comment dois-je faire pour obtenir le changement de garde au plus vite et dois-je prendre un avocat ?

Merci.
Cordialement,

Par **Tisuisse**, le **20/10/2009** à **07:57**

Bonjour,

Vous ne pouvez pas faire autrement que de passer devant le Juge aux affaires familiales.
C'est lui qui va prendre une décision dans le seul intérêt de votre enfant.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés